



Emploi d'une nourrice comment payer son salaire

Par **chris801**, le **22/07/2009** à **16:57**

Bonjour,

J'emploie une nourrice agréée depuis 3 ans. Je suis en arrêt pour une durée de 2 mois. Malgré une mensualisation, dois-je payer des deux mois à la nourrice ?